

**Directeur général**

Plaine de Garonne Energies  
18, rue Thomas Edison  
33610 Canéjan

Bordeaux, le **15 DEC. 2017**

Objet : Projet de réseau de chaleur Plaine de Garonne Energies  
Dépôt de la demande d'autorisation environnementale / dossier ICPE  
Usage du site et avis sur la remise en état du site en cas de cessation d'activité  
Nos références : VP/CAD/2017/86

Monsieur le Président,

Par courrier, vous nous demandez d'émettre un avis au titre de l'article D181-15-2-11° du code de l'environnement pour la constitution du dossier de demande d'autorisation environnementale de la chaufferie centrale du réseau de chaleur de la rive droite, chaufferie située sur la parcelle AF 146 de Bordeaux. Bordeaux Métropole est propriétaire de cette parcelle et également établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme.

En tant que propriétaire, j'atteste tout d'abord que vous disposez du droit de réaliser ce projet en application du contrat de concession qui nous lie pour la mise en œuvre de ce réseau de chaleur, contrat vous ayant été notifié le 9 janvier 2017.

En tant que propriétaire et établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme, j'émet un avis favorable sur les dispositions (annexées à votre courrier) que vous proposez quant à l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Jean-Jacques CHAUTANT  
Directeur général haute qualité de vie  
par intérim